

DEUXIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 1919
Le 31 août 2018 à 14 heures 48
est né(e) ⁽¹⁾ Lila Sophie COUSSA

du sexe féminin à Celine-et-marie
reconnu(e) ⁽²⁾ le 03 septembre 2018
en cette mairie
par ⁽³⁾ son père

Délivré conforme aux registres, le 03 SEP. 2018
L'officier de l'état civil dodigee
MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____
Décédé(e) le _____
à _____
Délivré conforme aux registres, le _____
MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... » (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° _____
Le _____ à _____ heures _____
est né(e) ⁽¹⁾ _____

du sexe _____ à _____
reconnu(e) ⁽²⁾ _____
par ⁽³⁾ _____

Délivré conforme aux registres, le _____
L'officier de l'état civil
MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾ Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____
Décédé(e) le _____
à _____
Délivré conforme aux registres, le _____
MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... » (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.